

DEMANDE DE PERMIS DE MAIN-D'OEUVRE - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène,
employeur de M.O.I. en territoire de Ruhengeri y compris
le commerce ambulant.)

Je soussigné *Sehainisbya*
sollicite un permis de main-d'oeuvre 1955 pour les besoins de mon en-
treprise en territoire de Ruhengeri.
Je désire engager à mon service les travailleurs suivants:

Je désire engager à mon service les travailleurs suivants:

N O M	P R E N O M S	C O L L I M E	S C U S - C H I F F E R I E
1 Naniye		Bushoka	Bushoka
2 Ruwemera	
3 Munyanyabale		Kanisase
4 Barasayose		Buhuga
5 Makemure		Bushoka

Avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant, j'émetts un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (barrez les chiffres inutiles) -----

Le chef

: Signature.

P. e. ~~louise~~

Décision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i.
M. POCHET,

Observations:

Ruhengeri



11898

DEMANDE DE PERMIS DE MAIN-D'OEUVRE - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène, employeur de M.O.I. en territoire de Ruhengeri y compris le commerce ambulant.)

Je soussigné . . . M. Sekarumbya
sollicite un permis de main-d'oeuvre 1955 pour les besoins de mon en-
treprise en territoire de Ruhengeri.

Je désire engager à mon service les travailleurs suivants:

N O M : P R E N O N S : C O L L I N E : S O U S - C H I F F E R I E

1	Manife	Bushaka	Bushaka
2	Ruverere	22 22	22 22
3	Alunyangable	Kemisare	22 22
4	Basesayose	Buhuga	22 22
5	Mahemure	Bushaka	22 22

avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant, j'émetts un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (barrez les chiffres inutiles) -----

Exercise 6

: Signature.

1.0 ~~arrested~~

Décision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i.
M. POCHET,

Observations: